

Réf: Dossier 237147

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET D'AMEUBLEMENT PRO » en abrégé « SICAP »

Siège Abidjan, Cocody, RIVIERA 2 ANONO, Lot 700,
Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 13/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET D'AMEUBLEMENT PRO » en abrégé « SICAP »

Objet :

- Bâtiment
- Immobilier
- Menuiserie
- Prestations de services
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA 2 ANONO, Lot 700,

Ilot 30

Dirigeant(s) M N'GBESSO AYESHO GEORGES HARRIS
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04527 du 06/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56227/GTCA/RC/2023 du 06/11/2024

